

*Kinshasa, mai 2004*

**DISCOURS PRONONCE A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DU SEMINAIRE  
D'INFORMATION ET DE FORMATION DES GOUVERNEURS  
ET VICE-GOUVERNEURS DE PROVINCE**

Messieurs les Vice-Présidents de la République,

Monseigneur le Président du Sénat,

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Membres des Bureaux des Institutions Citoyennes,

Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique,

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs et Vice Gouverneurs de Province,

Distingués Invités,

Chers Compatriotes,

L'ouverture du présent séminaire d'information et de formation m'offre, une fois de plus, l'occasion de vous saluer tous et de m'adresser aux Gouverneurs et Vice Gouverneurs de Province et, à travers eux, à la Nation tout entière.

Comme vous le savez, notre pays a, il y a peu de temps, frôlé l'éclatement. Seules la volonté et la détermination du peuple congolais à demeurer à jamais uni, dans un Congo uni, ont permis de sauver la Nation. La logique du dialogue l'a emporté sur celle des armes.

En effet, l'Accord Global, consacrant la fin des hostilités, nous a assigné comme premier objectif la réunification, la pacification, la restauration de l'intégrité territoriale et le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs et Vice Gouverneurs,

Votre nomination aujourd'hui à la tête de nos Provinces doit concourir à la réalisation de cet objectif majeur dont les autres sont tributaires.

L'organisation du présent séminaire, avant la prise effective de vos fonctions, tombe à point nommé. Celui-ci vous permettra d'assimiler l'orientation politique des Institutions de la Transition, afin d'œuvrer pour la renaissance de notre pays qui doit, à tout prix, retrouver sa place dans le concert des Nations et devenir le modèle de démocratie et de stabilité et moteur du développement de l'Afrique.

Dans cette perspective, la conduite des affaires de l'Etat appelle, de la part de tous les administrant, beaucoup de sagesse, de professionnalisme et surtout beaucoup d'engagement patriotique.

Dois-je vous dire, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs et Vice Gouverneurs, que dans ce processus, votre rôle, sous la direction du Gouvernement, est déterminant. En effet, les charges d'administrer le territoire, d'assurer la sécurité et l'ordre public ainsi que la protection des personnes et des biens, et de disposer de la puissance publique, pour réguler la vie dans vos juridictions respectives, dans le respect des lois et règlements de la République, font de vous la clé de solution aux multiples problèmes qui se posent dans les provinces. Il s'agit là des charges éminentes qui exigent de vous abnégation, oubli de soi et recherche permanente de l'intérêt général.

Vous êtes donc, désormais, au service de la Nation car, pour moi, dans la territoriale, il n'y a ni composantes ni entités, mais plutôt des responsables déterminés à engager le pays dans la voie de la promotion des droits de l'homme et du développement intégral. Vous êtes appelés, non seulement à sauvegarder et à entretenir la paix entre les différentes communautés de vos entités respectives, mais aussi et surtout à favoriser le rétablissement de la confiance entre la population et les gouvernants par une administration proche et à l'écoute des administrés.

C'est ici tout l'intérêt du séminaire organisé à votre intention. Je suis convaincu que les différentes interventions thématiques aborderont tous les aspects de vos fonctions, pour vous permettre d'assumer au mieux les charges qui vous sont confiées.

J'attends également de vous un soutien sans faille aux institutions d'appui à la démocratie, car leur rôle éminent de garantir la neutralité et l'impartialité dans l'organisation d'élections libres, démocratiques et transparentes me paraît indispensable pour le triomphe des valeurs morales républicaines.

La préservation des valeurs morales et éthiques signifie d'abord la conduite exemplaire des gouvernants en toutes circonstances. Si, demain, au lieu de vous acquitter de votre noble devoir, vous vous transformez en commerçants, usant du pouvoir de l'Etat pour vous adonner au trafic de tout genre, trempant dans la corruption, la concussion et le détournement des deniers publics, oubliant ainsi votre devoir de délicatesse, vous aurez trahi la confiance que nous venons de placer en vous.

Par ailleurs, en votre qualité de premiers responsables de développement de vos juridictions respectives, vous avez l'impérieux devoir de mobiliser vos populations pour les remettre au travail. Vous ferez en sorte que l'insécurité tant dénoncée par la population cesse définitivement. J'entends par là, également, la fin de l'insécurité juridique et judiciaire, en évitant toute interférence dans le fonctionnement des cours et tribunaux.

Dans cette perspective, le Gouvernement veillera pour que la rétrocession se fasse de manière automatique, pour vous permettre d'être de véritables catalyseurs des projets de développement, particulièrement dans les domaines de soins de santé primaire, de

développement agricole, de lutte contre le Sida et de protection des enfants innocents prétendument appelés sorciers, ainsi que dans les domaines qui intéressent les jeunes, les femmes et les mouvements associatifs et corporatifs.

Vous devrez, dans votre vie privée et publique, vous abstenir de tout ce qui peut porter atteinte à la confiance du public ou entacher l'honneur et la dignité de vos fonctions, conformément à l'engagement que vous avez pris dans votre serment.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs et Vice Gouverneurs,

Exercer le pouvoir de l'Etat, de manière démocratique, c'est d'abord et avant tout accepter de se soumettre aux exigences de ce pouvoir, car, quoique l'Etat soit un, les tâches à accomplir sont multiples. C'est l'harmonie de la séparation dans l'unité qui fait la force de la démocratie. J'entends par là que les Vice Gouverneurs doivent participer, de manière effective, à la gestion de la province. Ils doivent donc être associés à toutes les initiatives.

Je vous exhorte à travailler la main dans la main et à privilégier le dialogue et l'intérêt général. Ceci sera possible en appliquant, de manière stricte, le Code de Conduite du territorial, que le Ministère de l'Intérieur, Décentralisation et Sécurité mettra à votre disposition.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs et Vice Gouverneurs,

Distingués Invités,

Je vous ai parlé de l'un des objectifs assignés à la Transition par l'Accord, Global, à savoir la réunification, la pacification, la restauration de l'intégrité territoriale et le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national.

J'ai souligné l'importance de ce séminaire et de ses thèmes pour la formation et l'information des administrant des provinces sur les techniques du fonctionnement de la territoriale pour une plus grande efficacité. J'ai circonscrit le domaine de responsabilité en déterminant les attentes de la population et du Gouvernement.

J'ai insisté sur la loyauté vis-à-vis de la Nation et des Institutions de la Transition, et sur l'impartialité et le devoir de délicatesse pour ne pas tremper dans la corruption et la concussion. J'ai demandé le soutien aux institutions d'appui à la démocratie, afin de permettre l'organisation d'élections libres, démocratiques et transparentes, dans le délai imparti par la Constitution.

J'ai émis le vœu de voir les valeurs morales et éthiques triompher en toutes circonstances pour poser les bases du Congo nouveau, prospère, où chacun sera rétribué selon le travail qu'il fournit.

J'ai, enfin, fait appel à la collaboration entre les différents responsables en vue de promouvoir les droits de l'homme, la sécurité juridique et judiciaire, la protection des personnes et de leurs biens.

Je ne peux cependant pas passer sous silence la situation qui prévaut actuellement à Bukavu, ville meurtrie et traumatisée par cinq ans de guerre inutile, où les individus s'inscrivant en marge de l'Accord Global, tentent de prendre la population en otage.

Le Ministre de l'Intérieur et celui de la Défense ont été instruits pour faire revenir l'ordre public et la tranquillité afin que la population soit sécurisée.

J'appelle tout notre peuple à appuyer les efforts du Gouvernement dans cette partie de la République pour ne pas permettre aux aventuriers de retarder le processus de paix et le développement de notre pays.

De même, la justice fera son travail pour établir les responsabilités afin que les coupables soient châtiés, conformément aux lois de la République.

Sur ce, Mesdames et Messieurs, je déclare ouverts les travaux du séminaire d'information et de formation des

Gouverneurs et Vice Gouverneurs de Province.

Que Dieu protège la République Démocratique du Congo et son peuple !

Je vous remercie.